



Aux futurs retraités syndiqués à la CGT.



Cher(e) Camarade,

La Confédération CGT et l'Union Confédérale des Retraités ont décidé de s'adresser aux futurs retraités pour le renforcement du syndicalisme retraité.

L'USR 78 ( Union Syndicale de Retraités) et l'UD 78 s'associent pleinement à cette démarche.

Tu fais partie des salarié(e)s qui durant leur activité professionnelle ont décidé d'adhérer à la CGT pour y défendre des revendications individuelles et collectives, faisant le choix de ne pas rester isolé(e) face aux pouvoirs publics et au patronat.

Demain, la question de poursuivre ton adhésion à la retraite va se poser pour toi.

La question qui revient souvent est: " à la retraite, me syndiquer , ça sert à quoi?"

Des revendications spécifiques existent en matière de pouvoir d'achat, de logement, de transport, de protection sociale, de santé, de services publics de proximité, et cela demande une mobilisation des retraités pour faire valoir leurs droits. La période de crise sanitaire qui a mis en lumière les dérives dans les maisons de retraite et les sous-effectifs dans les hôpitaux publics n'en est qu'une illustration.

Comme les revendications, le syndicalisme ne s'arrête donc pas avec la fin de la période d'activité salariée.

S'organiser avec d'autres pour ne pas rester isolé, être plus forts ensemble et poursuivre l'action est toujours d'actualité lorsque l'on est retraité.

**Être retraité syndiqué à la CGT , c'est continuer à militer dans une organisation spécifique qui s'inscrit dans la lutte intergénérationnelle et interprofessionnelle pour gagner du progrès social et fonder une société moins inégalitaire pour tous.**

Ainsi, nous espérons que le moment venu, tu contribueras , en continuant ton adhésion à la CGT , à rendre notre syndicalisme retraité utile pour de nouvelles conquêtes sociales.

Reçois, cher(e) Camarade, nos fraternelles salutations.

Le Bureau-de l'USR 78

Nicolas CHAMOT  
Secrétaire Général de l'UD 78